



Longwy-sur-le-Doubs

Bulletin Communal - Année 2018



Le mot du maire et travaux	3
Urbanisme et constructions	4
Dépôts sauvages et vote par procuration	5
Dépenses communales	6
Foire et DEGLING' AUTO SHOW	7
Commission bois et actions sociales	8
Repas du 11 Novembre 2018	9
Nos annonceurs	10-12
Téléthon et Commémoration du Centenaire	13
ACCA et Cyclo-Club	14
APE et Handballeuses	15
FC Plaine 39 et Rives du Doubs	16
Foyer Rural et Informations	17
Informations	18
Etat Civil	19
Renssement Militaire	20
Info déchets SICTOM	21
Collecte et traitement des déchets	22
PLUI de la Plaine Jurassienne	23



LE MOT DU MAIRE

Chères Longvociennes, Chers Longvociens,



**Le Maire
Pierre Thiébaud**

Dans ce nouveau bulletin, la municipalité a le plaisir de vous tenir informés des réalisations et de la vie communale.

Nous continuons à œuvrer pour chacune et chacun d'entre vous afin de contribuer au bien être des habitants avec des moyens financiers limités dans un contexte difficile, incertain, où les dotations de l'Etat diminuent chaque année.

Je remercie l'équipe municipale, tous les agents de notre commune, tous les bénévoles qui contribuent avec leur talent, leur disponibilité et leur générosité à l'animation de notre village.

Afin que notre commune reste attractive et dynamique, sans augmentation des impôts depuis 2001, nous continuerons notre gestion rigoureuse en poursuivant les projets en cours (*Aménagement place du Souvenir Français, réfection de la voirie et entretien des bâtiments communaux*).

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

J'ai le plaisir de vous inviter aux vœux de la municipalité
le samedi 19 Janvier à 11 h 00 à la salle polyvalente.

UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS



La municipalité a décidé, à l'unanimité, d'aménager la place du Souvenir Français en intégrant une aire de jeux pour les enfants. Cette réalisation servira également à tous les enfants du RPI Longwy - Annoire - Chemin ainsi qu'aux occupants de la salle des fêtes. Elle est entièrement sécurisée, adaptée aux enfants de 3 à 12 ans, sous la responsabilité des parents ou adultes. Cet aménagement a reçu l'agrément de la société SCMS.Europe.

Le gros œuvre a été effectué par l'entreprise TAVARES de Longwy, l'installation des jeux et sols par l'entreprise BRESSE Paysage de Viriat et la fourniture des jeux par la société AMC Diffusion d'Augéa. La qualité de cette réalisation doit être soulignée.

“Le coût de cette réalisation s'élève à la somme de 35.848 € HT, nous devrions bénéficier d'une subvention à hauteur de 10 000 €.”

Le but principal de cette création est bien entendu le bien-être des enfants. C'est leur espace de détente, ils peuvent jouer en toute sécurité.

L'aire de jeux favorise les rencontres entre enfants mais également entre adultes. Elle donne un supplément d'âme au village. Les problèmes de voisinage régressent souvent lorsque les gens se connaissent et se parlent. Amusez-vous bien et prenez en soin !



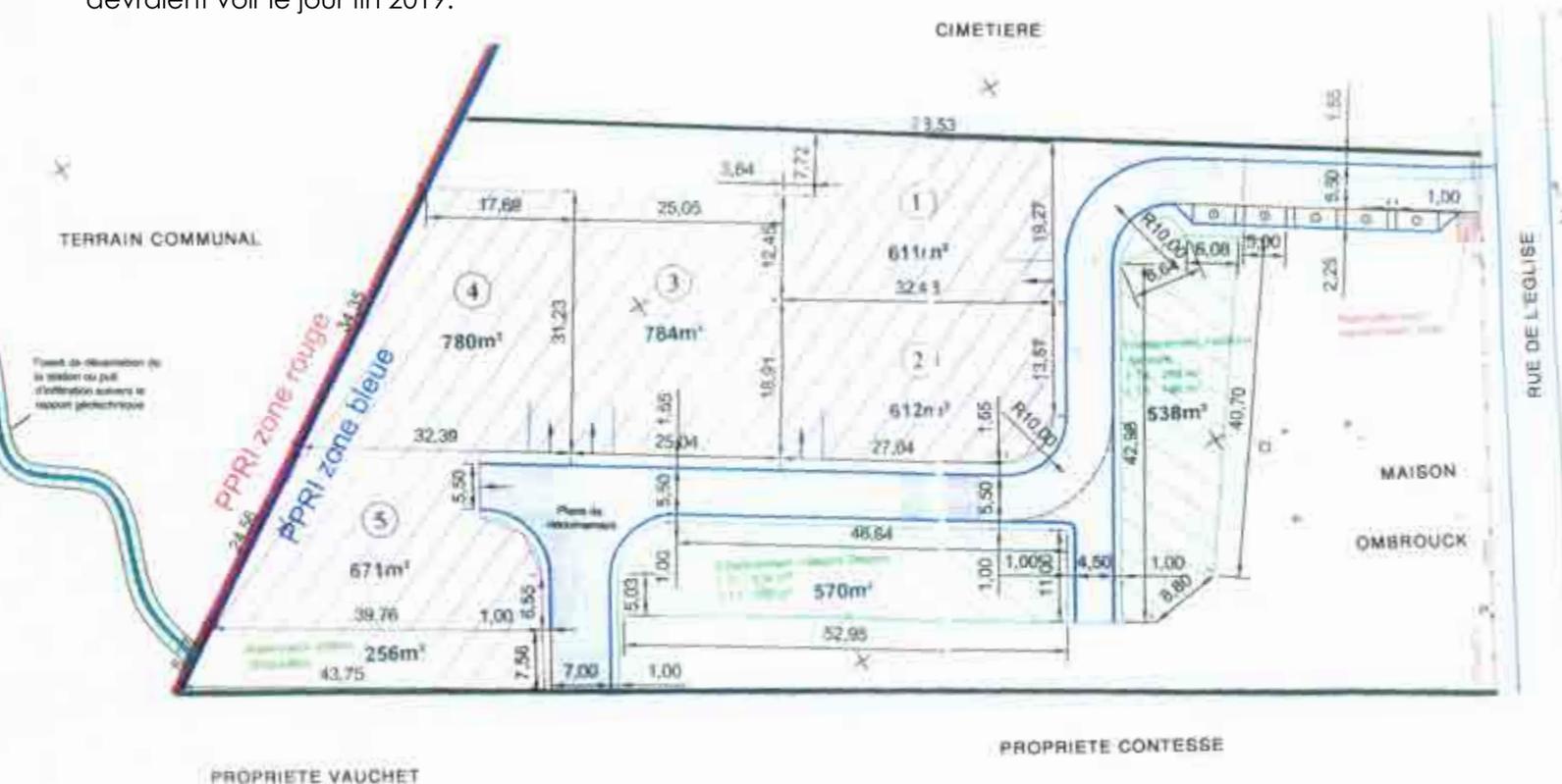
L'URBANISME ET LES FUTURES CONSTRUCTIONS

Nous vivons dans une petite commune, qui face à la désertification programmée des zones rurales, fait de la résistance (545 habitants au dernier recensement Insee).

Les nouvelles constructions seront réglementées et contingentées par le PLUI en cours d'élaboration et applicable fin 2019. L'urbanisme est une nouvelle compétence de l'intercommunalité.

Les diverses réunions ont permis de retenir, au sein de la commune, les terrains constructibles. Il n'y aura pas d'agrandissement du village, les éventuelles constructions seront réalisées dans les « dents creuses ».

Le terrain communal « Marché aux porcs » a été retenu dans le PLUI et la municipalité a lancé la création d'un nouveau lotissement « les Saules ». Le permis de lotir sera effectif avant la fin de l'année, 5 parcelles seront mises en vente et l'emplacement de 6 résidences seniors est réservé. Les 3 premières maisons seniors devraient voir le jour fin 2019.



UNE MEILLEURE ÉVACUATION DES EAUX

Lors des inondations de janvier 2018, constatant que les eaux d'infiltration envahissaient certaines maisons du quartier de la Croix rouge, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de remettre en service le fossé longeant la route de Moussières qui avait été comblé au cours des dernières décennies.

La municipalité a fait appel à l'entreprise BOUGAUD de Chemin pour réaliser ces travaux. Un fossé a été creusé depuis la sortie du village jusqu'à la coursière. De ce fait, la première coursière remplira à nouveau ses fonctions d'évacuation des eaux. L'accès aux propriétés est maintenu grâce à la mise en place de tuyaux annelés qui permettent l'écoulement des eaux. Le montant des travaux s'élèvera à 13 000 euros.

Des travaux similaires devront être envisagés dans les années à venir car des fossés ont été supprimés pour faciliter l'accès aux habitations ces dernières années, mais au détriment de l'écoulement des eaux. Rappelons que la commune est impactée par le PPRI.

■ DÉPOT SAUVAGE ET CONTRAVENTIONS

Nous constatons quotidiennement de trop nombreux dépôts au pied des bacs de recyclage. Les personnes identifiées seront signalées à la gendarmerie et poursuivies.

Art. R. 632-1 du Code pénal :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, aux emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures ».



Article R635-8 du Code pénal :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ».

Le conseil municipal, lors de la séance du 19 novembre 2018 a décidé la fermeture définitive du dépôt de Chantereine, ce qui est regrettable car cette tolérance rendait bien service à nos concitoyens.

“Attention : Brûler ses déchets (verts ou ménagers) à l'air libre est interdit.”

■ LES DÉMARCHES POUR UN VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour d'une élection, vous pouvez vous faire représenter par un autre électeur de la même commune qui votera suivant vos directives.

Qui peut voter à ma place ?

La personne qui donne procuration (*le mandant*) désigne librement la personne qui votera à sa place (*le mandataire*). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant. Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France mais peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Où faire la démarche ?

Les électeurs de Longwy sur le Doubs peuvent se présenter à la Gendarmerie de CHAUSSIN ou au Tribunal d'instance de Dole.

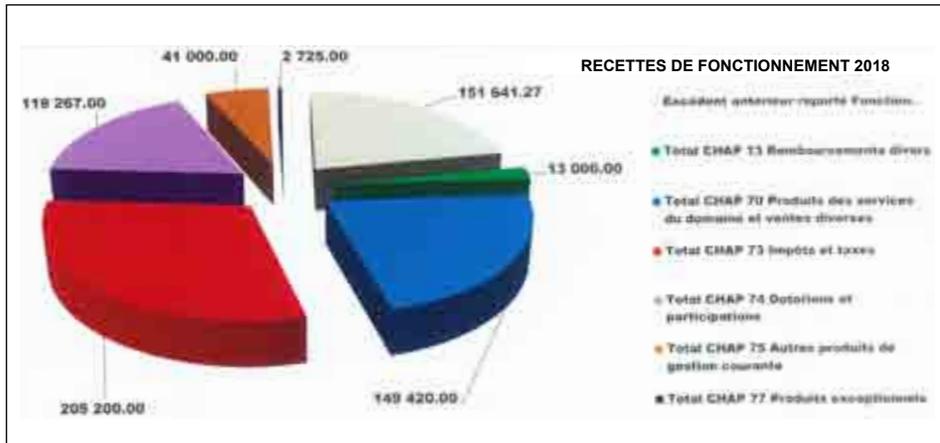
Comment faire la démarche ?

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes avec un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (*carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple*). Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence. Il est recommandé de préparer sa démarche avant de se rendre au guichet.

Pour cela, il faut remplir en ligne et imprimer le formulaire cerfa n°14952*01 qui sera ensuite présenté au guichet. Ce formulaire est accessible par le lien suivant :

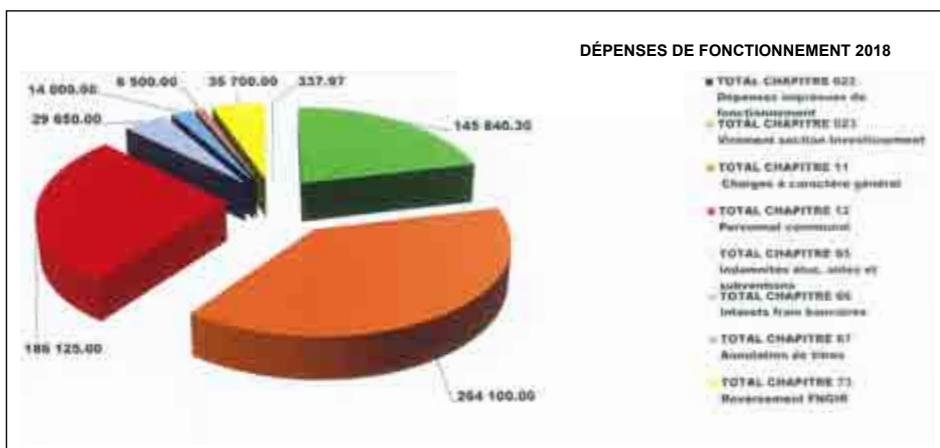
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do





DIVERSES DÉPENSES

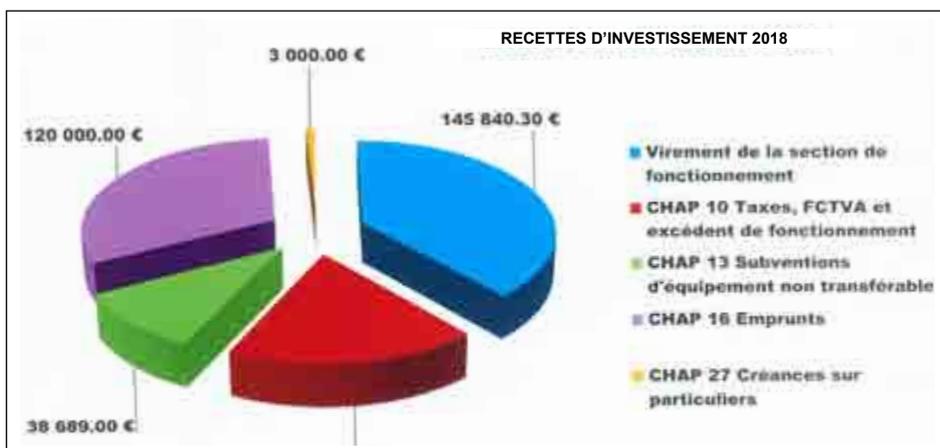
- Création de 2 puits, rue de la Lisse et rue du Dos d'Ane, pour la récupération des eaux pluviales **7 718 €**
- Remplacement d'une borne d'incendie défectueuse, rue de l'Eglise **2 781 €**
- Achat fournitures d'entretien et petit matériel **4 278 €**



- Réfection du mur du cimetière **2 025 €**

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

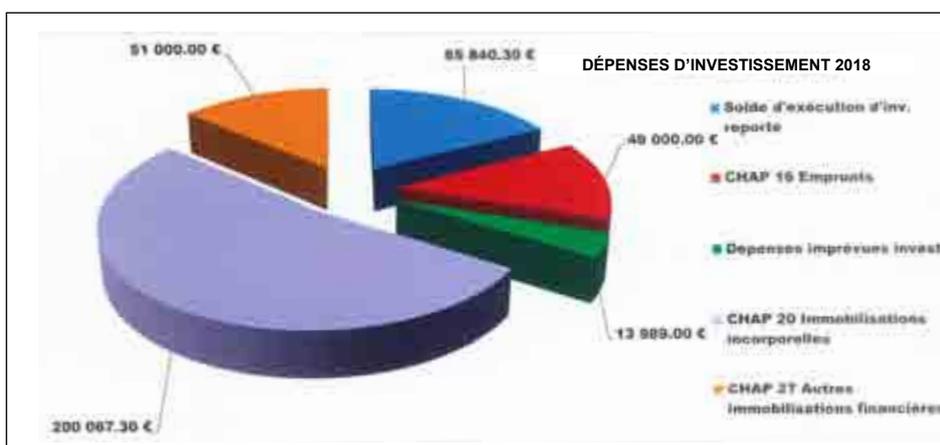
- Toilettes et portes salle des fêtes **3 507 €**
- Réfection logement N° 2 de la poste
Départ de madame Latrache **8 185 €**



- Vestiaire terrain de football **1 765 €**

- Entretien voirie et signalisation **80 445 €**

- Entretien matériel roulant, tracteur, véhicule et tondeuse **2 878 €**



FOIRES DE LONGWY SUR LE DOUBS



Les foires de Longwy sur le Doubs ont à nouveau été une belle réussite au cours de cette année 2018

La foire de printemps organisée pour la 6^{ème} fois par la commune progresse d'année en année. En effet le nombre d'exposants est de plus en plus important de même que le nombre de visiteurs.

Après des débuts difficiles, cette «petite» foire grandit petit à petit en prenant une place de plus en plus importante dans les manifestations du printemps de notre secteur.

La municipalité est donc confortée dans son objectif de relancer et de faire progresser cette foire.

Quant à la foire d'automne, ce sont encore plus de 50.000 visiteurs et près de 11.000 voitures qui sont venus garnir les allées et parkings de notre commune.

Malgré des contraintes financières de plus en plus importantes, cette «grande» foire reste un évènement incontournable de notre région.

Le bail de la société Lombard et Guérin (*société gérant la foire*) arrivant à son terme, un nouvel appel d'offre est donc lancé pour la gestion des futures éditions.



Foire de printemps 27 et 28 Avril 2019
Foire d'Automne 28 et 29 Septembre 2019

Laurent Charton

DEGLING'AUTO SHOW

"En 2019, le Diabl'S Auto Show, votre rassemblement annuel de véhicules, devient le Degling'Auto Show !



Rassurez-vous, le concept reste inchangé, et notre bonne humeur sera toujours au rendez-vous !

Pour cette 9e édition, qui aura lieu le Jeudi 30 Mai 2019, toute l'équipe de bénévoles (70 environ) mettront les bouchées doubles pour vous préparer une journée encore plus exceptionnelle !

Des animations, du show car, des véhicules d'exception, etc., pour faire briller les yeux des petits et des grands !

A noter: nous serons présents sur votre Foire de Printemps, fin avril 2019 ! Venez nombreux !



Nous tenons enfin, tout particulièrement, à remercier l'ensemble des élus de la commune de Longwy sur le Doubs, vous, les habitants, pour nous accueillir chaque année, et ainsi participer au succès de notre manifestation, devenue INCONTOURNABLE ! "

COMMISSION BOIS

Cette année, 30 affouagistes se sont inscrits pour exploiter les parcelles 10 et 11, 24 (1 lot), 27 et 35 (1 lot), des bois de Longwy sur le Doubs pour un total de **723.80 stères**.

Pour l'année 2019, une baisse d'inscription du nombre d'affouagistes entraîne l'ajournement de l'exploitation des houppiers de chêne dans les coupes 34 et 35 et la mise en attente d'éclaircies de la coupe 1 et 17.

Cette année, nous aurons 24 affouagistes pour exploiter les parcelles 12, 22, 38 et une partie supplémentaire de la coupe 24 en coupe blanche.

Les lots seront constitués légèrement en retard car l'abattage des grumes n'est pas terminé, la vente est prévue courant décembre 2018.

M. Jean-Claude JEANNEAUX,
président de la commission bois.

OPERATION BRIOCHES

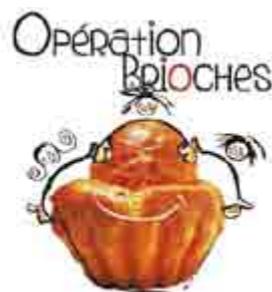


Cette année 114 brioches ont été vendues au profit des personnes handicapées mentales de notre département.

La somme de 570 € a été collectée.
En leur nom je vous adresse en grand merci.
Et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour réitérer cette opération.

“ La somme de 570 €
a été collectée. ”

M^{me} Laurence Péguillet



La commission d'action sociale offre à tous les jeunes longoviciens de 6 à 26 ans la carte Avantage Jeune.

Cette carte vous permet de profiter de nombreuses réductions sur vos achats de livres, spectacles, cinéma, etc...

Pour l'obtenir, c'est facile, venez en mairie avec votre carte d'identité ou le livret de famille, une photo d'identité et un justificatif de domicile avant le 20 juillet 2019.

Votre carte et son livret vous seront remis à partir du 1^{er} septembre. Pensez à vérifier les nouvelles offres au cours de l'année.



Sur votre espace perso :
https://www.avantagesjeunes.com/caj_connexion.php



Comme tous les ans, le 11 novembre est le moment pour Monsieur le maire, les conseillers municipaux et les membres du CCAS d'inviter les personnes âgées de 70 ans et plus, les employés communaux, les membres des commissions et les présidents des associations.

Cette année sept nouvelles personnes nées en 1948 ont rejoint la liste des invités. Ce sont donc 67 personnes qui ont pu déguster un repas préparé par le traiteur « carré gourmand ».

Les personnes ne pouvant pas participer au repas recevront un colis pour Noël. Cette journée fut très agréable, remplie d'échanges et de bonne humeur.

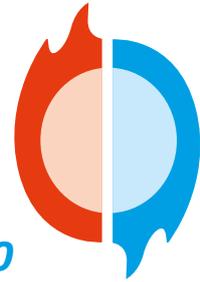
Les membres du CCAS



EIRL BRESARD **CHAUFFAGE / SANITAIRE**

Plomberie, Chauffage, Sanitaire, Cheminée,
Poêle à Bois ou granulés, Salle de Bain clef en main

39120 ANNOIRE - 06 37 68 50 52 / 03 84 82 74 10



12 rue du Mont
25330 Fertons
fgirard-forestier@orange.fr
06 06 14 50 68

Fabricant & distributeur de
plaquettes forestières



Rue de Strasbourg - 39500 TAVAUX
03.84.71.46.45



Ent Méline & fils
Electricien

Tél. : 03.84.70.68.32
15 rue de La Lisse
39120 Langivy sur le Doubs

Électricité, plomberie / Chauffage électrique
Climat & domotique

entmeline@orange.fr

Electricité

SARL
RAICHON JEAN-LUC



ECLAIRAGE PUBLIC
ELECTRICITE GENERALE

5007, rue François Arago
39800 POLIGNY
Tél. 03 84 37 29 60



Ravonneaux
www.boissons-ravonneaux.com
18 rue de Strasbourg
39500 TAVAUX
03 84 71 43 55

Le plus grand choix en bières spéciales de la région !



de nos annonceurs ...



7j/7
24h/24

Pompes Funèbres Andrique-Regard Marbrerie

Pierre-de-Bresse
1 route d'Authumes
Tél. 03 85 72 81 50

Une équipe à votre écoute
depuis plus de 30 ans

CHAUSSIN
4 route du Deschaux
Tél. 03 84 81 73 51



27 route de Louhans
71270 PIERRE-DE-BRESSE
Tél. 03 85 76 21 48
Fax 03 85 72 87 44
imprimerie.guinard@wanadoo.fr

SARL FERRAROLI



Couverture
Charpente
Zinguerie



Étanchéité
Bardage
Isolation combles



CHAUSSIN
Tél. 03 84 71 89 46 - Port. 06 63 67 63 93
mail : christophe@ferraroli.fr

sarl BONNET

Fuel - Charbon - Granulés de bois
AdBlue



bp Superfioul

Le choix de la qualité

17, Route de Chalmé - 71270 CHARETTE VARENNES
Tél/Fax : 03 85 76 23 03



Camping le Casse
Route de Langwy
39120 CHAUSSIN
06.62.30.96.86

Peinture
Papiers peints
Joints plaques de plâtre

Dominique PHILIPPE

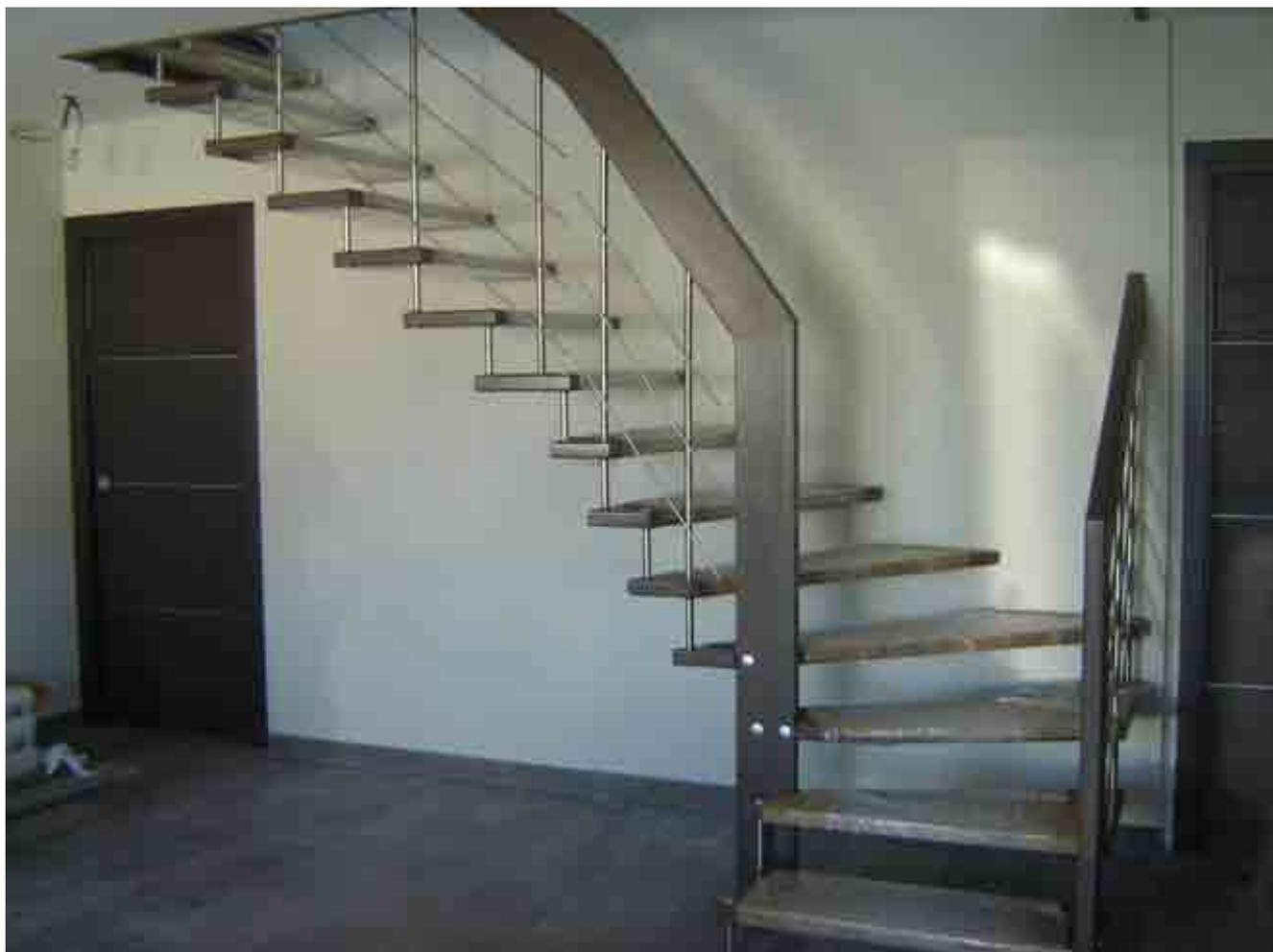
☎ 03 84 81 46 10

4 rue du haut des blés
39120 CHENE-BERNARD

Revêtements muraux
Enduits Projetés
Placo - Isolation

Peguillet

MENUISERIE



Toute la
menuiserie pour
le bâtiment

4, Rue des Ecoles
39 120 LONGWY / DOUBS



03 84 81 62 43

www.menuiseriepeguillet.fr

TÉLÉTHON 2018



Depuis quelques années les 16 bénévoles pour le Téléthon de Longwy sur le Doubs organisent une soirée dansante pour récolter des dons.

Le 17 novembre 2018, 120 personnes se sont réunies autour d'une fondue préparée devant eux par Monsieur Nicolas.

Avec une très bonne musique gérée par Chris Animation et une tombola qui a ravi les gagnants ; la soirée a été riche en conversations, en rires et en pas de danse.

La totalité des recettes de 1.409 euros a été reversée à l'AFM Téléthon.

Nous remercions tous les participants, la municipalité, les associations et les commerçants qui ont participé à cette réussite.



Toutes les personnes qui désirent proposer leur aide sont les bienvenues au sein de l'équipe.

L'équipe du Téléthon

11 NOVEMBRE 1918 - 11 NOVEMBRE 2018

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le 07 novembre 2018, une quinzaine de Jeunes Sapeurs-Pompiers, accompagnés d'une délégation du Souvenir Français du JURA, se sont rendus à l'Arc de Triomphe pour rapporter la « FLAMME DU SOUVENIR DE LA NATION »

Le 10 novembre 2018, une cérémonie était organisée à LA CHÊNAIE en forêt de CHAUX. A cette occasion chaque Délégué de Section du JURA s'est vu remettre une lampe-tempête portant la FLAMME : pour notre Commune, c'est Pauline JEANNEAUX, jeune pompier qui était chargée de cette mission. Le soir-même à Longwy, des lampes ont été remises aux Délégués des 13 Communes de la section de Chemin.



La dernière étape a été finalisée le 11 novembre avec le dépôt de la « FLAMME DE LA NATION » au Monument aux Morts lors des cérémonies commémoratives. C'est la clôture du projet unique en France « MONUMENT VIVANT » initié par le souvenir Français du JURA

- Plantation de 12 000 chênes en forêt de CHAUX, correspondant aux 12 000 Jurassiens morts pour la FRANCE
- Plantation d'un Arbre des Valeurs à l'occasion du 11 novembre 2018. (pour notre commune c'est un liquidambar qui a été choisi)

« Entretien des tombes - Garder le Souvenir - Transmettre l'héritage aux jeunes générations tel est le message du SOUVENIR FRANÇAIS »

« Afin d'accomplir sa mission LE SOUVENIR FRANÇAIS a besoin du concours de tous »

Pour adhérer au SOUVENIR FRANÇAIS vous pouvez contacter les Délégués de votre commune:

- Pierre THIEBAUT
- Paul et Monique ROSSIGNOL

ACCA LONGWY

Président : M. Charles Elie Poiffaut
Vice-président : M. Thierry Ecoiffier
Secrétaire : M. Florian Lullier
Trésorier : M. Jean Claude Thomas
Les autres membres du bureau sont : M. Guard
Bonjean, M. Jacques Brulebois, M. Sylvain Daniel, M.
Gilles Gallot.

Plusieurs chasseurs ont effectué des formations dispensées par la fédération de chasse (*contrôle de la venaison, responsable chef de battue, président d'ACCA, piégeur agréé*), qu'ils en soient remerciés. Les populations de sangliers étant en forte augmentation, à ce jour nous en avons déjà prélevé 9, chose qui n'était pas arrivée depuis une trentaine d'année.

Le plan de chasse du chevreuil est bien avancé et celui du lièvre pratiquement terminé. Cette année nous avons prélevé beaucoup de palombes. Notre repas de chasse aura lieu le 2 mars 2019 à la salle polyvalente de Longwy sur le Doubs.

Je renouvelle tous mes remerciements aux chasseurs pour leur investissement dans le bon fonctionnement de notre ACCA.

M. C.E. Poiffaut

Menu de notre repas du 2 mars prochain

Terrine de chevreuil / lièvre
Fondue de chevreuil avec crudités
Fromage
Dessert



L'ANNÉE 2018 POUR LE LONGWY CYCLO-CLUB



Le LONGWY CYCLO-CLUB a fêté ses 10 ans cette année 2018, il a été créé par Laurence et Henri THIELLET.

Il compte 33 licenciés avec la moitié de féminines.

2018 aura été une année riche en participation de nos cyclos aux différents Brevets Montagnards des Pyrénées, du Jura et des Vosges, ainsi qu'aux randonnées organisées en Bourgogne Franche-Comté tout au long de la saison. Comme chaque année, le club a organisé un séjour vélo. Découverte pendant une semaine des routes et des sites de Dordogne.

Le club était présent sur la foire de Longwy avec restauration et buvette.

L'année 2019 sera l'organisation de la « Longowycienne », randonnée FFCT.

Les licenciés participent aux différents stages organisés par le CODEP 39 (*sécurité, cartographie, PSC1*)

Le club compte 6 animateurs, et 4 initiateurs titulaires du PSC1, ce qui permet de rouler en toute sécurité.

Le 10 mai 2019, un couple de passionnés, Annie et Michel POUTHIER, s'élanceront pour un tour de France vélo itinérant au plus près des frontières pour un périple de 6500 kms à 7500 kms, accompagnés de leur épagueul breton. Le but de leur projet est de découvrir les richesses de notre pays sur le plan touristique et humain. Bonne route à eux.

Afin de suivre leur périple faire le lien suivant : <http://tdf2019.simplesite.com>

Entraînements : RDV derrière la salle des fêtes

Samedi : 13h45

Dimanche : 9h

Lundi : 13h30

Prochain défi du club : Toutes à TOULOUSE en 2020

APE DU GRAND L.A.C (LONGWY - ANNOIRE - CHEMIN)

En cette nouvelle année scolaire, avec la refondation de l'Association des Parents d'Elèves des écoles du RPI Longwy sur le Doubs / Annoire / Chemin (APE du Grand L.A.C) et le soutien de l'ensemble des parents d'élèves, l'équipe d'administration de l'association est plus motivée que jamais pour atteindre l'objectif d'apporter un soutien financier pour les voyages scolaires de fin d'année et l'achat de matériels pédagogiques supplémentaires, par la mise en place de diverses manifestations tant pour les enfants eux-mêmes que pour les habitants de l'ensemble du RPI.

La saison automnale a été marquée par la vente de Chrysanthèmes le 25 Octobre et par l'après-midi festif d'halloween pour les enfants le 2 Novembre.

Un grand merci à tous pour votre présence et votre soutien.



Après-midi festif d'HALLOWEEN.

La saison hivernale sera elle aussi riche. Nous commencerons les festivités par une vente de sapin le 1^{ER} Décembre. Ensuite nous aiderons les écoles pour le traditionnel Marché de Noël le vendredi 14 Décembre à la salle des fêtes d'Annoire. Il y aura tombola, vente de décorations réalisées par les enfants. Ainsi qu'une vente de brioches, de friandises et de pâtisseries de Noël.



Vente de fleurs à TOUSSAINT.

Nous poursuivrons notre programmation, après les vacances de fin d'année, avec un Loto le Dimanche 03 Février à la salle des fêtes de Petit Noir. Quant à la programmation de la saison printanière, nous vous donnons rendez-vous le 8 mai à Annoire pour la vente annuelle des fleurs.

Pour tous renseignements ou réservation pour les ventes nous sommes joignables :

0608571789, 0607636960 ou 0981171095.

HANDBALLEUSES LONGVOCIENNE



DEUX HANDBALLEUSES DE LONGWY/DOUBS EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deux handballeuses de Longwy/Doubs en Championnat de France.

Camille Jacinto et Louise Charton jouent actuellement ensemble en Nationale 3 avec l'équipe de Dole/Chaussin. Ces 2 filles ont été formées au club de Chaussin.

Camille, après un passage par Besançon et l'équipe de France, est revenue dans son club formateur la saison dernière. Louise a gravi tous les échelons au sein du club de Chaussin. L'objectif pour leur équipe est l'accession en Nationale 2 à l'issue de la saison. Bonne chance à elles et à leurs coéquipières.

Laurent Charton

FC PLAINE 39

Le FC plaine 39 compte pour cette saison 2018-2019 un total de 180 licenciés. 3 équipes Seniors A, B et C et 10 équipes jeunes de U7 à U18.

L'équipe C des seniors joue les matchs à domicile le dimanche sur le terrain de Longwy sur le Doubs ainsi que l'équipe U18 Féminine le samedi après-midi, elle s'entraîne également le mercredi à partir de 17h00. Les objectifs de cette saison pour les jeunes sont essentiellement de prendre du plaisir à jouer tout en essayant de progresser.



Pour les Seniors et l'équipe A l'objectif de la montée est encore au menu cette année. Ils seront à la lutte avec le PS Dole Crissey. Autre objectif conserver le titre de la Coupe du Jura remporté le 30 Juin 2018 à Champagnole contre Jura Stade sur le score de 1-0 , une victoire historique pour Plaine 39 créé il y a 5 ans ! Car jamais dans l'histoire des 3 clubs fusionnés (CAC Chaussin, FC Petit-noir et AS Finoise) ne l'avait gagnée, la tâche sera difficile mais ils feront tout leur possible pour réaliser le doublé.

Président : Rigaud Daniel , **Vice-Président :** Barbier Jérôme , **Secrétaire :** Henry Florent ,
Trésorière : Baud Françoise

Florent Henry

LES RIVES DU DOUBS



Le club compte 58 adhérents. Suite au décès de Marie France Elie survenu le 4 mars 2018, la présidence est assurée par Danielle Fieux.

Activités 2017 2018

Septembre :

- Reprise des activités hebdomadaires

Novembre

- Assemblée générale

Décembre :

- Repas de Noël

Fin Mai :

Sortie à Louhans :

- Croisière sur la Seille
- Repas en bordure de l'eau au restaurant «le Marin d'eau douce»
- Visite du Musée de l'imprimerie

Début Août :

- Pique-nique au camping «le canoë»

Activités 2018-2019

- Reprise en septembre
- Activités habituelles
- Au printemps voyage d'une journée à définir

ASSOCIATION DU FOYER RURAL

L'association du FOYER RURAL compte actuellement 37 membres

Activités 2018 :

Représentations théâtrales, Lotos, participation au téléthon, etc...

- 30/31 mars 2018 ; 06 et 07 avril représentations théâtrales
- 13 avril 2018 : loto de printemps
- 28 et 29 avril 2018. Buvette de la foire printemps et automne avec le club de Football FC PLAINE 39
- 25 août 2018 : barbecue des actifs.
- 29 et 30 septembre 2018 : Buvette de la foire d'automne avec le club de Football FC PLAINE 39
- 29 et 30 septembre 2018 Prestation et organisation de la restauration des services de sécurité (gendarmerie, croix rouge et pompiers) lors de la foire
- 05/10 Loto d'automne

Calendrier 2019 :

Toutes les activités ci-dessus seront reconduites en 2019.

L'équipe du foyer rural.



INFORMATIONS



Mairie Longwy-sur-le-Doubs

6 Rue du Pont
39120 Longwy-sur-le-Doubs
Tél: 03.84.81.62.68

Horaires d'ouvertures

Lundi de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi de 15 h à 18h.

Telephone urgence: 07 60 70 63 39



Horaires d'ouvertures

du Lundi au Samedi
de 9 h 00 à 11 h 00



Tél. 09.72.67.50.39



Tél. 0.800.47.33.33



Tél. 03.84.81.81.99

PERMANENCES
DU MAIRIE ET DES ADJOINTS

sur rendez-vous
les jeudis et vendredi matin.

CONTACTER LA MAIRIE AU
03 84 81 62 68.

FERMETURE TRÉSORERIE DE CHAUSSIN

La trésorerie de CHAUSSIN ferme définitivement ses portes à compter du 31 décembre 2018.

Toutes les démarches faites habituellement à CHAUSSIN se feront à partir du 7 Janvier 2019 à la trésorerie du Val d'Amour sise, 19 rue Jules Ferry - BP 26 - 39380 MONT SOUS VAUDREY.

Le numéro téléphone est 03 84 81 57 07.

Les horaires d'ouverture sont : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30. Les bureaux sont fermés le mercredi.



BUS

TRANSPORTS

LONGWY-SUR-LE-DOUBS > DOLE

Renseignements : 03.84.70.88.80

Réservations : 0.800.800.699

MARIAGE :

S'adresser à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux futurs époux pour constituer le dossier. Pour un contrat de mariage s'adresser à un notaire.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE :

S'adresser en Mairie

FICHE D'ETAT CIVIL:

La fiche d'état civil a été supprimée. Une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité suffit.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE :

Les personnes nouvellement installées à Longwy sur le Doubs sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

NAISSANCE :

Déclaration à faire en mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

DECES :

S'adresser à un médecin pour le constat.

Naissances



- 28/03/2018 **MEUNIER** Luna, Sandrine, Magaly
01/07/2018 **BAILLY-MAITRE** Élio
22/07/2018 **CUSSEY** Éléanore, Clarise
23/09/2018 **VANTARD** Lena, Isabelle
03/10/2018 **GROSS** Léandra, Marion, Madeleine

Mariages



21/07/2018 **WILL** Ludovic & M^{me} **COLAS** Michelle

Décès



- 29/01/2018 **HUMBLLOT** Jacqueline, Lucienne épouse **PEGUILLET**
04/03/2018 **ELIE** Marie-France, Madeleine, Mireille
07/03/2018 **PERRON** Suzanne, Irma épouse **GIRARD**
27/07/2018 **GAY** Louis, Lucien, Georges
03/11/2018 **HUGUENIN** Jeanine, Marguerite, Louise épouse **JULLIEN**





L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Comment utiliser majdc.fr ?
Mon mini-guide



COMMENCER AVEC majdc.fr

EN LA PAS, EN ATTENTE DE DÉPART DU DÉLÉGUÉ MILITAIRE, IL EST POSSIBLE DE LUI COMMUNIQUER :



SI JE SUIS RECRUTÉ, MAIS JE N'AI PAS FINI DE MON COMPTE :

JE CLIQUE SUR [Je suis recruté, mais je n'ai pas fini de mon compte](#)

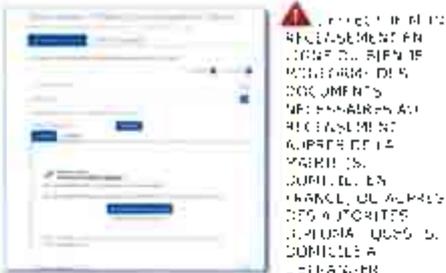


SI JE SUIS DÉJÀ UN COPILLE MAJDC.FR :

SI JE NE SUIS PAS RECRUTÉ :

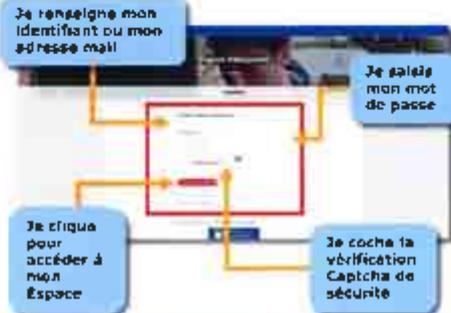
JE CLIQUE SUR [Je ne suis pas recruté](#)

IL S'AGIT D'UNE PAGE D'ACCÈS À DES SERVICES DE SERVICE PUBLICS FR :



SI J'AI DÉJÀ UN COMPTE MAJDC.FR :

SI J'AI MAINTENANT UN COMPTE MAJDC.FR :



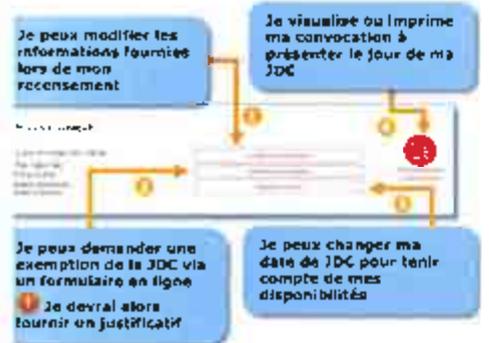
SI J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE :

JE CLIQUE SUR [Je n'ai pas mon mot de passe](#)

SI JE SUIS DÉJÀ UN COPILLE MAJDC.FR :

ZOOM SUR LE BLOC « MA SITUATION »

UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, IL ME FAUT REMPLIR UN CERTAIN NOMBRE D'INFORMATIONS ET M'EN DÉCLARER :



UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, IL ME FAUT REMPLIR UN CERTAIN NOMBRE D'INFORMATIONS ET M'EN DÉCLARER :

MA MESSAGERIE



COUP D'ŒIL SUR MON « ESPACE ADMINISTRÉ »



UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, IL ME FAUT REMPLIR UN CERTAIN NOMBRE D'INFORMATIONS ET M'EN DÉCLARER :

Les déchets verts

DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT...



➤ Le SICTOM collecte 9971 tonnes de déchets verts provenant :

2 500 t.

recueillies en 2017 dans les différentes déchèteries

3 374 t.

dans les bennes d'apports volontaires dans certaines communes du Grand Dole

1 413 t.

par les professionnels et collectivités qui apportent directement leurs déchets sur le site du SICTOM

2 684 t.

dans les bennes d'apports volontaires sur la ville de Dole

➤ La compostière :

Le saviez-vous ? Le SICTOM de Dole a la chance de disposer d'une compostière. Une lièbre de valorisation qui permet de broyer et de traiter les déchets verts pour réaliser du compost, vendu aux agriculteurs et aux particuliers. L'année dernière, presque 3550 tonnes ont pu être valorisées, dont une petite centaine pour les particuliers.

Comment en bénéficier pour les particuliers ?

Se rendre au SICTOM avec une remorque, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Jusqu'à 200kg : 7,26€ les 100kg. *



➤ Les bennes à déchets verts :

L'automne est bien là ! Après la réalisation de vos travaux extérieurs, les déchets verts sont à déposer dans les bennes disposées dans certaines communes du Grand Dole et de Dole. Les bennes sont réservées uniquement à l'apport direct des déchets verts des particuliers. Les déchets verts sont à déposer sans sac plastique sans cailloux et sans autres déchets afin d'éviter un tri manuel des agents du SICTOM.

QUE PUIS-JE METTRE ?

- Tonte de pelouse
- Débris végétaux, feuilles mortes...
- Faible quantité de tige de haies et d'élagage d'arbres/arbrustes...

ATTENTION

- Les particuliers qui font appel à des professionnels ou des associations doivent s'assurer que le dépôt a bien lieu en déchèterie en demandant la copie de la facture du SICTOM adressée au professionnel.
- Ces bennes en apport direct, situées près des residences, sont interdites aux professionnels qui doivent se rendre sur le site du SICTOM. Toute infraction peut être verbalisée et poursuivie.
- Le dépôt à l'extérieur de la benne dit "sauvage" est interdit. Si celle-ci est pleine malgré le passage fréquent des équipes, le dépôt peut-être effectué dans une benne située à proximité (liste des adresses à retrouver sur www.sictomdole.fr).
- Un dépôt d'une grande quantité de déchets verts, (baves et gros branchages) doit s'effectuer obligatoirement en déchèterie. L'apport de déchets verts en déchèterie n'est pas comptabilisé dans les 26 passages par an.

Zone de collecte du SICTOM de DOLE



Rapport annuel complet sur www.sictomdole.fr

Le SICTOM de la zone de Dole est un Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés créé en 1972.

Faits marquants :

* Si en 2016, la qualité du Tri avait été moins bonne avec un taux de refus de 25,29%, en 2017, les taux sont redescendus à 22,84% au 1^{er} semestre et à 23,86 % au 2nd semestre.

* A la demande des adhérents, un groupe de réflexion a été constitué pour étudier :

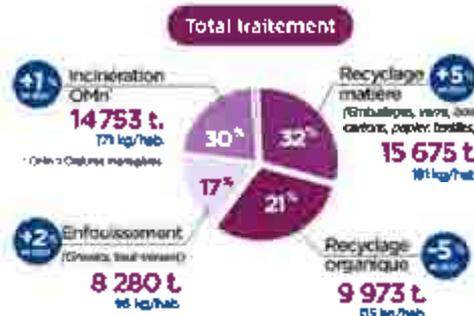
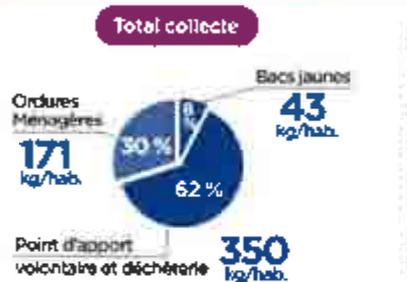
- La réduction des coûts de la collecte par :
- La collecte du bac DMr tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines.
- La mise en place de points d'apports volontaire enterrés ou semi enterrés pour toutes les communes pour les DMr et EMB (supprimant ainsi les bacs individuels ou collectifs).
- L'achat de camion de collecte à bras robotisé pour collecter les bacs DMr et EMB.

- La réduction de la production des déchets.
- La communication auprès des habitants
Les résultats de ces questionnements ont débuté en 2018.

* Le SICTOM de Dole, avec les services techniques de la ville, a mis en place à la demande de Dole, dans le cadre du projet "Coeur de Ville" des enterrés place Pointelin, place Gambaldi, rue du Prêlat, rue Pasteur, derrière la collégiale et deux emplacements rue Marcel Aymé. Le projet doit se poursuivre en 2018.

À savoir : le nombre de passages en déchèterie est limité à 26 passages par an (hors déchets verts).

De la collecte au traitement



Les principaux tonnages



Zoom sur les déchèteries

17 025 t de déchets ont été reçues en déchèterie, ce qui a représenté 170 636 passages par an.

5,6 Un usager vient en déchèterie 5,6 fois par an, en moyenne.

553,8 kg C'est ce qu'apporte chaque usager (particuliers, professionnels, collectivités) en déchets par an en déchèterie.

24 667 Nombre d'usager réel de particuliers, ce qui montre qu'une partie des foyers n'utilise pas les services des déchèteries.

À savoir : le nombre de passages en déchèterie est limité à 26 par an (hors déchets verts). En moyenne vos passages de déchets verts* auprès du gestionnaire de votre commune.

DECHETERIES 2017	Tonnages	Nombre de passage	Nombre d'usagers*	% d'usager	Nombre moyen de passage par usager	Kg / passage	kg par an / usager
BREVANS	4 668	42 011	7 341	23,9 %	5,9	106,5	635,9
DOLE	2 561	23 685	8 502	21,1 %	3,7	108,1	397,0
TAVAux	2 405	26 216	4 724	15,4 %	5,5	91,7	508,1
DAMPIERRE	1 580	19 070	2 575	8,4 %	7,4	104,6	772,8
CHAUSSEIN	1 547	20 384	3 482	11,3 %	5,9	90,6	530,4
ST SOUS VAUDREY	1 007	17 998	1 870	6,1 %	4,6	60,8	435,8
VILLERS PARLAY	814	8 716	1 492	4,9 %	5,8	95,7	454,0
SALIGNY	599	4 928	1 075	3,5 %	4,6	121,8	557,2
MONTMIRÉY	575	5 737	952	3,1 %	6,0	100,2	604,0
SANT AUBIN	524	5 531	730	2,4 %	7,6	94,7	717,8
TOTAL	17 025	170 636	30 741	100,0 %	5,6	353,8	553,8

* Un usager peut être compté sur plusieurs déchèteries.

* Chaque usager apportant des déchets verts peut bénéficier de 26 passages en déchèterie par an (hors déchets verts).



Quel horizon pour la Plaine Jurassienne d'ici 2032 ?

La Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU). Ce document, qui organisera le droit à bâtir à l'échelle des 21 communes, s'appuie sur une pièce maîtresse : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Ce dernier vise à mettre en lumière les orientations qui guideront l'aménagement du territoire à l'horizon 2032. Ces dernières semaines, au travers d'ateliers et d'échanges, les élus ont construit un projet visant au maintien du cadre de vie et à la valorisation des atouts identifiés dans le diagnostic.

Les trois axes stratégiques du PADD sont les suivants :

- Axe 1 : Valoriser le cadre de vie remarquable de la Plaine Jurassienne
- Axe 2 : Développer une politique de logement adaptée aux demandes actuelles et anticiper les besoins futurs
- Axe 3 : Poursuivre le rayonnement économique de la Plaine Jurassienne autour de sa ruralité



Le PLU, un outil pour accompagner l'urbanisation future du territoire

Ce PADD va ensuite être décliné dans chaque commune afin de mettre en lumière les projets locaux. Ainsi, nous pourrions travailler sur le **plan de zonage des futurs terrains constructibles** et les **règles d'urbanisation** liées à chacune des zones, dans le respect de la législation et des réglementations en vigueur.

En parallèle, les habitants sont invités à s'exprimer sur la démarche notamment au travers du **registre des observations** disponible au siège de la Communauté de Communes, à Chaussin. Des temps d'échanges sont également prévus en début d'année 2019 pour présenter le projet lors de réunions publiques.

Comment s'exprimer sur la démarche PLUi ?

La concertation avec les élus, les acteurs locaux et les habitants est au cœur du projet. Des outils sont mis à disposition des habitants du territoire afin de se tenir informés, de s'exprimer et de participer à la démarche :

- Le site internet dédié au PLUi : <http://plui-plainejurassienne.fr/>
- Le registre des observations disponible au siège de la Plaine Jurassienne

Pour répondre à vos questions et prendre rendez-vous :

- MARIUS Edouard - CC Plaine Jurassienne
- Tél : 03 84 81 70 22 - mail : technique@cc-la-plaine-jurassienne.com



NUMÉROS D'URGENCES

15

SAMU

17

**Police
Gendarmerie**

18

Police

112

**Toutes
Urgences**

119

**Enfance
Maltraite**

03 88 37 37 37

Centre Antipoison

